



Anael finance ws Gestion des droits

Version V4R6

Documentation Utilisateurs

© Copyright 2022 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance ws V4R6

Auteur : Claudie ENEZ

Date de publication : 8 août 2022

Table des matières

À propos de ce manuel	7
Public concerné	7
Périmètre du document	8
Pré-requis	8
Documents liés	8
Historique du document.....	8
Contacter Infor	9
Chapitre 1 Gestion des droits en V4R1M0	11
Notion de « Rôles »	11
Liaison Utilisateurs / rôles	11
Autorisation par société	12
Autorisation par établissement	12
Autorisation par journal.....	12
Autorisation par guides de saisie	12
Droits sur les tables	13
Chapitre 2 Gestion des droits à partir de la V4R2M0.....	15
Ajout du droit en « Edition »	15
Autorisation par société.....	16
Autorisation par établissement.....	17
Autorisation par journal	17
Autorisation par compte général	18
Autorisation par centre d'imputation.....	18
Autorisation sur les RIB Tiers.....	19
Chapitre 3 Paramétrage des Utilisateurs	21
Utilisateurs	21
Chapitre 4 Paramétrage des droits	27
Sociétés	27

Rôles.....	28
Liaison Utilisateurs / rôles	29
Autorisation par sociétés	30
Autorisation par établissements	31
Autorisation par journaux	32
Autorisation par compte général	33
Autorisation par centre d'imputation.....	34
Autorisation par guide.....	35
Chapitre 5 Droits en Saisies, éditions et consultations	36
Saisie des écritures	36
Entête de la pièce.....	36
Détail de la pièce.....	38
Editions	39
Etablissements et périmètre.....	40
Compte général.....	40
Centres d'imputations.....	41
Journaux.....	41
Consultations	42
Etablissements et périmètre.....	43
Compte général.....	43
Centres d'imputations.....	44
Journaux.....	45
Chapitre 6 Droits en Intégration des écritures BATCH.....	46
Intégration des écritures BATCH.....	46
Mise à jour des écritures BATCH.....	46
Chapitre 7 Droits sur les RIB	47
Principe	47
Paramètres	48
Fiche sociétés.....	48
Rôles.....	49
Liaison Utilisateurs / rôles	49
Autorisation par sociétés	49
Autorisation sur les RIB tiers	50
Impact en maintenance des RIB tiers	51
Chapitre 8 Liste de contrôle des droits par utilisateur	53

Etats de contrôle sur les droits	53
Chapitre 9 Autres traitements	59

À propos de ce manuel

Ce document permet de mettre en évidence le paramétrage des utilisateurs, puis la « Gestion des droits » sur les sociétés, les établissements, les journaux, les guides de saisie, les comptes généraux et les centres d'imputations. Si la gestion des droits est activée au niveau société (onglet Droits), alors les différents traitements de Finance WS peuvent être soumis aux différentes contraintes de droit en « Ecriture », en « Consultation » et en « Edition ».

Pour gérer les droits sur les sociétés, prendre les options suivantes

Menu « Options »

Droits

Rôles

Liaison utilisateurs/rôles

Autorisation par société

Autorisation par établissement

Autorisation par journal

Autorisation par compte général

Autorisation par centre d'imputation

Autorisation par guide de saisie

Autorisation sur RIB tiers

Important : Le menu « Gestion des droits » est accessible uniquement par les profils utilisateurs qui sont associés à un rôle de type « Administrateur ». Sinon, un message bloquant est affiché : « Il est nécessaire d'être administrateur de l'application pour gérer les droits ».

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor FMS Anael Finance Ws

- Responsables de service
- Responsables informatique

Périmètre du document

V4R2

Pré-requis

Aucun

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0 V4R2	01 Mai 2008	Claudie Enez	Création du document
1.1 V4R2	28 Février 2009	Claudie Enez	Evolution des droits en V4R2M0
1.2 V4R3	Février 2011	Claudie Enez	Contrôle des droits sur les traitements autres que la saisie des écritures, les éditions, les consultations, et l'intégration des écritures
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.1	Janvier 2018	Claudie ENEZ	V4R5 : Autres traitements : Compléments Droits en écriture
2.2	13.03. 2018 15.05.2018	Claudie ENEZ	V4R5 : Gestion des droits sur les RIB tiers V4R5 : Liste de contrôle des droits par utilisateur
2.3	25.09.2020	Claudie ENEZ	Application du modèle WORD V4R5 : Ajout « Paramétrage des Utilisateurs »
2.4	08.10.2021	Claudie ENEZ	V4R6 : Utilisateurs : Autorisation par profil utilisateur à l'intégration multi société V4R6 : Rôles : Ajout du type de rôle

Version	Date	Auteur	Contenu
			« Administrateur WRKFL BAP »
2.5	15.03.2022	Claudie ENEZ	V4R6 : Fiche Utilisateurs : ajout de la zone « Interdiction de modifier la date d'échéance »
2.6	03.05.2022	Claudie ENEZ	V4R6 : Fiche Utilisateurs : Profil AD (Active Directory).

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com/> pour créer un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail de Support Infor. Pour accéder à la documentation, cliquez sur **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de documentation.

Si vous avez des commentaires au sujet de la documentation Infor, vous pouvez envoyer un e-mail à documentation@infor.com.

Chapitre 1 Gestion des droits en V4R1M0

En V4R1M0, les droits d'accès étaient exploités uniquement sur les sociétés, les établissements, les journaux et les guides de saisie. Seuls les droits en « Consultation » et en « Ecriture » étaient exploités en V4R1M0 sur les sociétés, les journaux et les établissements.

Ce point a fait l'objet d'une évolution en V4R2M0. En effet le droit en « Edition » est désormais activé en V4R2M0.

Notion de « Rôles »

Pour mettre en place les droits au sein d'une ou plusieurs sociétés, les rôles doivent être créés en fonction de l'organisation de la société. Un rôle peut correspondre à un service, un secteur géographique, un groupe de collaborateurs etc. Il existe deux catégories de rôles :

- Administrateur
- Non administrateur

Voir paragraphe « Paramétrage ».

Liaison Utilisateurs / rôles

Ensuite il faut associer les différents profils utilisateurs de la société aux rôles. Un profil utilisateur peut être associé à plusieurs rôles.

Voir paragraphe « Paramétrage ».

Remarque : Si un profil utilisateur est associé à plusieurs rôles, et qu'un des rôles est déclaré de type « Administrateur », alors ce profil dispose d'office de tous les droits sur la base de données de la société.

Autorisation par société

Ce traitement permet de définir les types de droits qui peuvent être autorisés sur la société (Droit en « Ecriture », en « Consultation », ou en « Edition » ou les trois). Le contrôle d'accès à la société est activé dès l'ouverture de la session comptable.

Remarque : Seules les sociétés autorisées pour le rôle sont affichées dans le bandeau réservé à cet effet dans Finance WS.

Autorisation par établissement

Cette fonction permet de définir pour chaque société, les types de droits qui peuvent être activés sur chaque établissement (Droit en « Edition », en « Consultation » ou en « Ecriture ». En double-cliquant sur l'entête de chaque colonne, il est possible de « tout sélectionner » ou « Tout désélectionner ».

Les droits d'accès aux établissements (et/ou aux périmètres) sont contrôlés en interactif dans la saisie des écritures, et dans les traitements de Finance WS.

Autorisation par journal

Cette fonction permet de définir pour chaque société, les types de droits qui peuvent être activés sur chaque journal (Droit en « Ecriture », en « Consultation » ou les deux »). En double-cliquant sur l'entête de chaque colonne, il est possible de « tout sélectionner » ou « Tout désélectionner ».

Si les droits sont activés sur les journaux, le contrôle est activé en interactif, ou au cours du traitement. Les journaux non autorisés sont filtrés dans les tableurs des consultations ou dans les éditions de Finance WS.

Autorisation par guides de saisie

Cette fonction permet de définir pour chaque société, l'autorisation de sélectionner les guides en saisie des écritures (via le couple journal/guides de saisie).

Pour affecter les droits sur les guides de saisie, il faut que les droits soient d'abord accordés sur le journal, sinon la zone « Autorisation » n'est pas accessible.

Rappelons que plusieurs guides peuvent être paramétrés pour un même journal. Ils sont contrôlés uniquement en saisie des écritures. Ce droit n'est pas contrôlé dans l'intégration des écritures BATCH.

Droits sur les tables

Aucun droit n'est activé sur les tables de paramétrage de FINANCE WS. L'objectif de cette démarche est de permettre la mise en place du paramétrage d'une société sans supporter les contraintes des droits d'accès à l'information.

Chapitre 2 Gestion des droits à partir de la V4R2M0

En V4R2M0, les droits ont fait l'objet d'une évolution fonctionnelle. En effet, des droits ont été ajoutés sur les tables suivantes :

- Droits sur les comptes généraux
- Droits sur les centres d'imputations

Le droit en « Edition » a été ajouté sur les tables déjà exploitées en V4R1M0

- Société
- Etablissement
- Journal

Dans la fiche société, un onglet « Droits » permet d'activer ou désactiver les droits sur les paramètres suivants :

- Droits / Etablissements
- Droits / Journaux
- Droits / Comptes généraux
- Droits / Centres d'imputations analytiques
- Droits / Guides de saisie
- Droits / Rib tiers

Ajout du droit en « Edition »

Le droit en « Edition » a été ajouté dans les trois tables suivantes :

- Société
- Etablissement
- Les journaux
- Les comptes généraux

- Les centre d'imputations

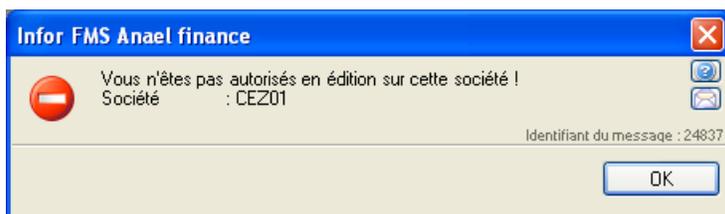
Autorisation par société

Le droit d'accès sur la société est contrôlé dès l'ouverture de la session comptable.

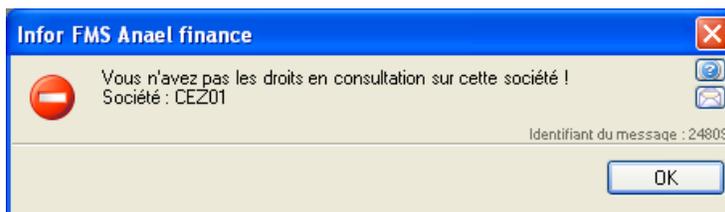
En V4R1M0, le droit en « Ecriture » et en « Consultation » existaient dans la table des autorisations par société. Si le droit en consultation était accordé, alors le droit en édition était accepté d'office.

En V4R2M0, le droit en « Edition » a été ajouté dans la table des autorisations par société afin de bien distinguer le droit en « Edition » et le droit en « Consultation ».

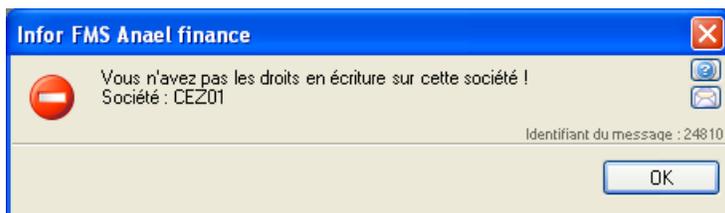
- **Si la société n'a le pas droit en « Edition »**, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Non administrateur », alors aucune option rattachée au menu « Editions » n'est autorisée.



- **Si la société n'a le pas droit en « Consultation »**, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Non administrateur », alors aucune option rattachée au menu « Consultations » n'est autorisée.



- **Si la société n'a le pas droit en « Ecriture »**, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Non administrateur », alors la saisie des écritures, l'intégration des écritures et la mise à jour des écritures ne sont pas autorisées.

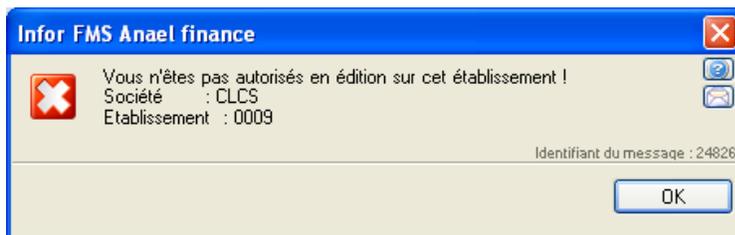


Autorisation par établissement

En V4R1M0, le droit en « Ecriture » et en « Consultation » existaient dans la table des autorisations par établissement. Si le droit en consultation était accordé, alors le droit en édition était accepté d'office.

En V4R2M0, le droit en « Edition » a été ajouté dans la table des autorisations par établissement afin de bien distinguer le droit en « Edition » et le droit en « Consultation ». Le droit en « Edition » est exploité dans les éditions standards. Le droit en « Consultation » est exploité dans les consultations standards.

Le droit d'accès sur les établissements est toujours contrôlé en interactif. Si un ou plusieurs établissements n'ont pas le droit en « Ecriture », en « Edition » ou en « Consultation », ils n'apparaissent pas dans la piqliste des établissements. Si le code établissement n'est pas autorisé, l'écran de sélection ne peut pas être validé.



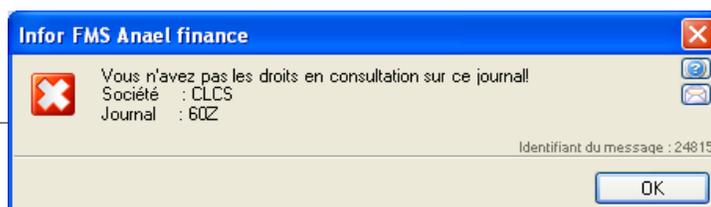
Autorisation par journal

En V4R1M0, le droit en « Ecriture » et en « Consultation » existaient dans la table des autorisations par journal. Si le droit en consultation était accordé, alors le droit en édition était d'office accepté.

En V4R2M0, le droit en « Edition » a été ajouté dans la table des autorisations par journal afin de bien distinguer le droit en « Edition » et le droit en « Consultation ». Le droit en « Edition » est exploité dans les éditions standards. Le droit en « Consultation » est exploité dans les consultations standards.

Le droit d'accès sur les journaux peut être contrôlé de deux manières

- Si le journal constitue un seul critère de sélection dans le traitement, alors le contrôle d'accès est activé en interactif. Si un ou plusieurs journaux n'ont pas le droit en « Ecriture », en « Edition » ou en « Consultation », ils n'apparaissent pas dans la piqliste des journaux.
- Si le journal ne constitue pas un critère de sélection dans le traitement, (ou affichage éventuel d'une borne de journaux), alors les journaux non autorisés sont filtrés dans les traitements. Les journaux non autorisés en « Consultation » n'apparaissent pas dans les tableurs en consultation, et les journaux non autorisés en « Edition » n'apparaissent pas dans les éditions standards. Le journal non autorisé en « Ecriture » ne peut pas être validé en saisie des écritures, ni en intégration des écritures BATCH.



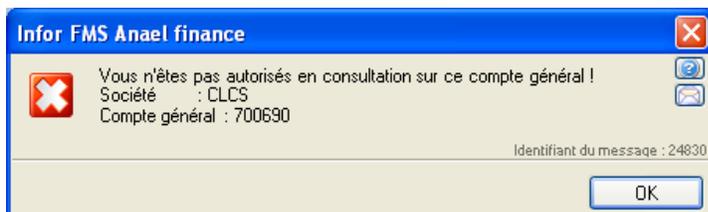
Autorisation par compte général

En V4R2M0, une nouvelle table « Autorisation par compte général » vient compléter les droits d'accès à la base de données de la société.

Le droit d'accès sur les comptes généraux peut être contrôlé de deux manières

- Si le compte général constitue un seul critère de sélection dans le traitement, alors le contrôle d'accès est activé en interactif. Si un ou plusieurs comptes généraux n'ont pas le droit en « Ecriture », en « Edition » ou en « Consultation », ils n'apparaissent pas dans la piqliste des comptes généraux.
- Si le compte général ne constitue pas un critère de sélection dans le traitement, (ou affichage éventuel d'une borne de comptes généraux), alors les comptes généraux non autorisés sont filtrés dans les traitements. Les comptes généraux non autorisés en « Consultation » n'apparaissent pas dans les tableurs en consultation, et les comptes généraux non autorisés en « Edition » n'apparaissent pas dans les éditions standards. Le compte général non autorisé en « Ecriture » ne peut pas être validé en saisie des écritures,

Les droits d'accès sur les comptes généraux ne sont pas contrôlés dans l'intégration des écritures BATCH.



Autorisation par centre d'imputation

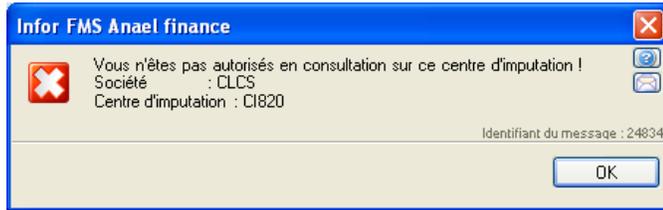
En V4R2M0, une nouvelle table « Autorisation par centre d'imputation » vient compléter les droits d'accès à la base de données de la société.

Le droit d'accès sur les centres d'imputations peut être contrôlé de deux manières

- Si le centre d'imputation constitue un seul critère de sélection dans le traitement, alors le contrôle d'accès est activé en interactif. Si un ou plusieurs centres d'imputations n'ont pas le droit en « Ecriture », en « Edition » ou en « Consultation », ils n'apparaissent pas dans la piqliste des centres d'imputations.
- Si le centre d'imputation ne constitue pas un critère de sélection dans le traitement, (ou affichage éventuel d'une borne de centres d'imputations), alors les centres d'imputations non autorisés sont filtrés dans les traitements. Les centres d'imputations non autorisés en « Consultation » n'apparaissent pas dans les tableurs en consultation, et les centres d'imputations non autorisés en « Edition » n'apparaissent pas dans les éditions standards.

Le centre d'imputation non autorisé en « Ecriture » ne peut pas être validé en saisie des écritures.

Les droits d'accès sur les centres d'imputations ne sont pas contrôlés dans l'intégration des écritures BATCH.



Important

Si le compte général inducteur n'a pas le droit en consultation, les mouvements analytiques associés à ce compte général n'apparaissent pas dans les tableaux de la consultation analytique.

Si le compte général inducteur n'a pas le droit en édition, les mouvements analytiques associés à ce compte général n'apparaissent pas dans les éditions analytiques

Autorisation sur les RIB Tiers

Cette fonction permet de définir par rôle, et par société, les différents autorisations sur les RIB tiers (Droit en « Création », en « Modification » ou « Suppression »). En double-cliquant sur l'entête de chaque colonne, il est possible de « tout sélectionner » ou « Tout désélectionner ».

Ces droits sont contrôlés en maintenance des RIB tiers, qui est une table secondaire de la fiche tiers.

Chapitre 3 Paramétrage des Utilisateurs

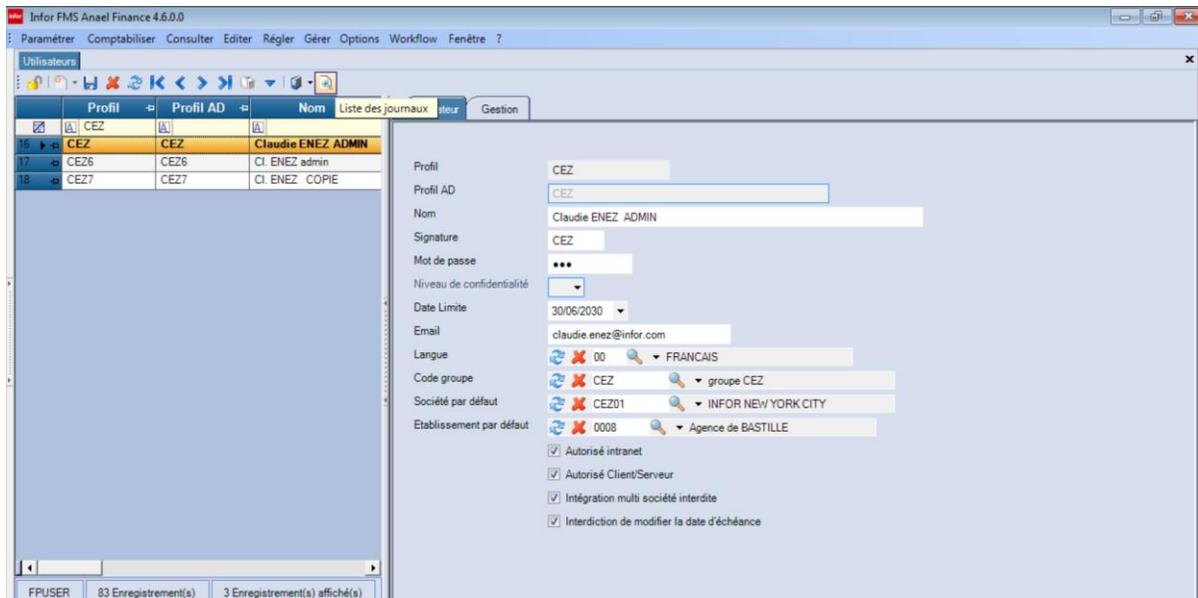
Utilisateurs

Menu Paramétrer / Utilisateurs

Il est nécessaire d'être « Administrateur » de l'application pour accéder à la table des Utilisateurs.

Cette table des utilisateurs permet de définir les utilisateurs qui doivent accéder à ANAEL FINANCE WS, et/ou au WORKFLOW de validation des BAP ou demandes d'ACHAT. La table des Utilisateurs ne comporte pas de code société. Le lien entre les profils utilisateurs et les sociétés comptables repose sur les paramètres définis ci-après dans ce document.

La table des utilisateurs se présente comme suit :



Profil

Le profil utilisateur est déclaré sur 10 caractères alphanumériques. Zone obligatoire.

Profil AD

Cette zone correspond au profil de l'Active Directory. La zone est déclarée sur 64 caractères alphanumériques. Lors de la création du « Profil », la valeur de la zone « Profil » est automatiquement reconduite dans la zone « Profil AD » pour gérer la connexion via l'Active DIRECTORY, mais le profil AD reste modifiable si besoin.

En V4R6, la connexion sur ANAEL FINANCE WS est contrôlée à partir du « profil AD », que l'Active Directory soit activée ou pas dans l'Administration de l'Application (Rubrique : Informations sur les Domaines) dans ANAEL FINANCE WS.

Nom

Le nom de utilisateur est déclaré sur 20 caractères alphanumériques. Zone obligatoire

Signature

La signature de l'utilisateur est déclarée sur 3 caractères alphanumériques. Zone obligatoire. Cette zone doit être unique dans la table des Utilisateurs, c'est-à-dire que le code signature doit être affecté à un seul et unique utilisateur. Sinon un message bloquant s'affiche : « La signature est déjà utilisée par un autre utilisateur ».

La signature permet d'identifier le profil utilisateur qui a :

- validé des enregistrements dans la base de données, notamment les écritures comptables. La signature du profil utilisateur est mémorisée sur les écritures comptables dans les tables de mouvements historiques.
- édité des états de contrôle. Le code signature du profil utilisateur est édité dans la partie supérieure des états, en haut à droite.

Mot de passe

Le mot de passe est déclaré sur 10 caractères alphanumériques. Cette zone est obligatoire. Rappelons que lors de l'enregistrement du « Profil utilisateur » dans la base de données, le mot de passe de ce profil utilisateur est crypté dans la table des utilisateurs FPUSER. Les mots de passe ne sont donc pas identifiables par une requête SQL.

Niveau de confidentialité

Cette zone n'est pas gérée.

Date limite

Cette zone permet de définir la date limite à partir de laquelle ce profil ne pourra plus se connecter à ANAEL FINANCE WS. Lors de la connexion à ANAEL FINANCE WS, la date système contrôle la date limite du profil utilisateur + 1 jour.

Exemple : Date limite du profil : 31.08.2021

A partir du 01 Septembre 2021, le profil ne peut plus se connecter à la Finance.

E-mail : Renseigner l'e-mail de l'utilisateur. Cette zone est obligatoire.

Rappelons que les profils utilisateurs peuvent être associés aux « Responsables » exploités dans le traitement de validation du workflow des BAP. Il faut donc s'assurer que les adresses mails des utilisateurs sont bien valides.

Code langue :

En création d'un profil utilisateur, la valeur 00 est renseignée par défaut. Il s'agit du code langue local (Exemple : 00 : France). Cette valeur doit exister dans la table des codes langues FPLANGUE.

Code groupe :

Cette zone permet d'associer le profil à une groupe d'utilisateurs. Si renseignée, la valeur doit exister dans la table des groupes d'utilisateurs FPUSERGRP. Cette zone est exploitée pour personnaliser les fichiers XML (interfaces graphiques) exploités dans les traitements d'ANAEL FINANCE WS. Si non renseigné, ce sont les fichiers XML standard qui sont pris en compte dans les traitements de ANAEL FINANCE WS.

Société par défaut :

Cette zone permet de définir un code société par défaut. Si renseignée, la valeur doit exister dans la table des sociétés FPSOCIETE. L'utilisateur doit être autorisé à la société dans la table des autorisations sur les sociétés FPAUTSOCIETE (Menu OPTIONS/ DROITS/ Autorisations par société) .

Lors de la connexion à ANAEL FINANCE WS, si le code société n'est pas renseigné manuellement dans le critère « Société », le programme de connexion recherche alors la « société par défaut » associée à l'utilisateur dans la table des utilisateurs FPUSER. Si la société n'est pas autorisée pour le profil utilisateur, la connexion à ANAEL FINANCE WS est alors bloquée : un message bloquant s'affiche « Vous n'avez pas les droits sur cette société ».

Etablissement par défaut :

L'affichage de cette zone est conditionné. En effet, cette zone est accessible uniquement si le code société par défaut est renseigné.

Cette zone permet de définir un code établissement par défaut. Si renseignée, la valeur doit exister dans la table des établissements FPETAB. L'utilisateur doit être autorisé au couple société/l'établissement dans la table des autorisations sur les établissements FPAUTETAB (Menu OPTIONS/ DROITS/ Autorisations par établissement) .

Lors de la connexion à ANAEL FINANCE WS, si le code établissement n'est pas renseigné manuellement dans le critère « Etablissement », le programme de connexion recherche alors « l'établissement par défaut » associé à l'utilisateur dans la table des utilisateurs FPUSER. Si l'établissement n'est pas autorisé pour le profil utilisateur, la connexion à ANAEL FINANCE WS est alors bloquée : un message bloquant s'affiche « Vous n'avez pas les droits sur cet établissement ».

Autorisé Intranet :

Cette zone est déclarée en case à cocher.

- Si cette zone est cochée, le profil utilisateur est autorisé à accéder au Workflow des BAP.
- Si cette zone n'est pas cochée, le profil utilisateur n'est pas autorisé à accéder au Workflow des BAP. Un message bloquant s'affiche lors de la tentative de connexion au workflow des BAP : « L'utilisateur n'est pas autorisé au workflow des BAP ».

Autorisé Client/Serveur :

Cette zone est déclarée en case à cocher.

- Si cette zone est cochée, le profil utilisateur est autorisé à accéder à l'application d'ANAEL FINANCE WS à partir d'un poste client serveur.
- Si cette zone n'est pas cochée, le profil utilisateur n'est pas autorisé à accéder à l'application d'ANAEL FINANCE WS à partir d'un poste client serveur. Un message bloquant s'affiche lors de la tentative de connexion à ANAEL FINANCE WS : « L'utilisateur n'est pas autorisé à se connecter à la partie Client/serveur »

Intégration multi société interdite :

Cette zone « Intégration multi société interdite » permet de restreindre l'accès à « l'Intégration des écritures » en multi-société. Par défaut, cette zone n'est pas cochée sur les profils utilisateurs.

- Si l'« Intégration multi société interdite » n'est pas cochée sur le profil utilisateur (dans la table FPUSER) qui lance l'intégration des écritures, alors le groupe de sociétés est accessible en intégration des écritures. L'intégration des écritures peut être lancée sur un groupe de sociétés en un seul traitement. Elle est alors effectuée en détail c'est-à-dire pour chaque société qui compose le groupe. Le programme génère autant de listes de contrôles que de sociétés qui composent le groupe.
- Si l'« Intégration multi société interdite » est cochée sur le profil utilisateur (dans FPUSER) qui lance l'intégration des écritures, alors le groupe de sociétés devient inaccessible, et non renseigné. Le profil utilisateur n'est pas autorisé à lancer l'intégration des écritures en multi-société.

Remarque :

Dès lors qu'un ou plusieurs paramètres sont modifiés sur un profil utilisateur dans la table FPUSER, il faut sortir de l'application ANAEL FINANCE WS, puis rentrer à nouveau dans l'application. En effet, cette démarche permet de prendre en compte les paramètres nouvellement modifiés sur le profil utilisateur.

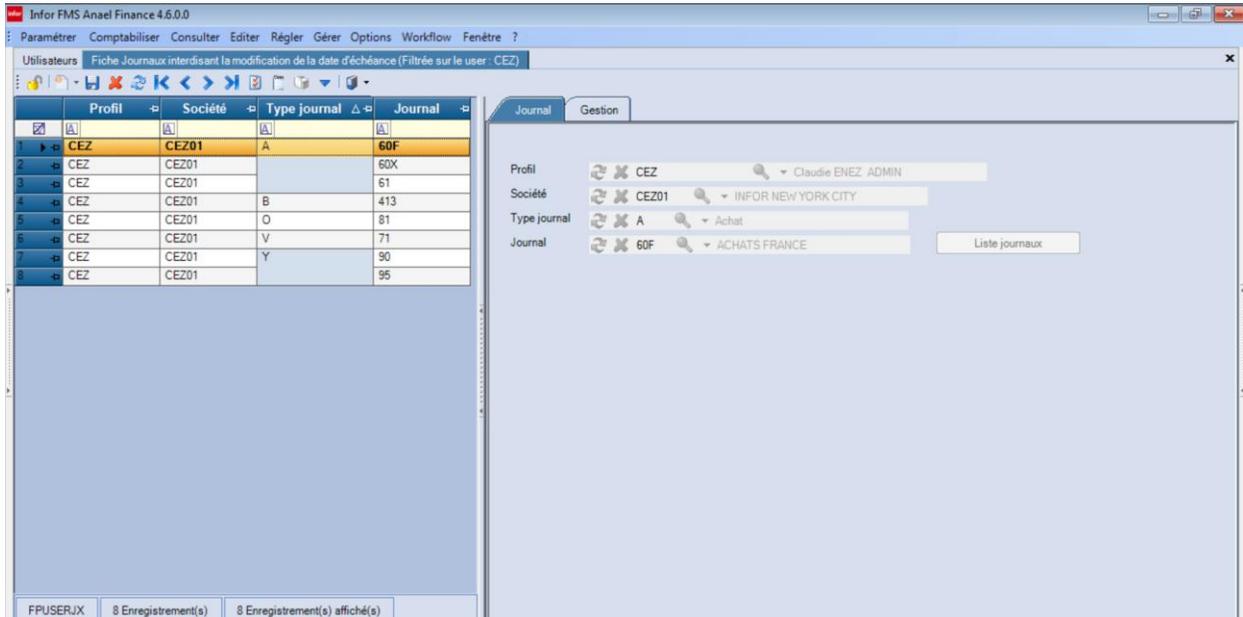
Interdiction de modifier la date d'échéance :

- Si cette zone n'est pas cochée, le profil utilisateur est autorisé à modifier les dates d'échéance sur les écritures non lettrées dans Anaël FINANCE WS, et sous certaines conditions. C'est le principe standard qui s'applique.
- Si cette zone est cochée, le profil utilisateur se verra interdire la modification des dates d'échéance sur les pièces comptables (non lettrées) qui sont comptabilisées sur les journaux définis dans la table secondaire FPUSERJX (Journaux sur lesquels s'applique l'interdiction de modifier la date d'échéance).

Dès que la zone « Interdiction de modifier la date d'échéance » est cochée sur le profil utilisateur, alors le bouton « Liste des journaux » devient accessible en maintenance des utilisateurs. Cette table secondaire FPUSERJX permet de définir pour ce profil utilisateur la liste des journaux sur lesquels s'applique l'interdiction de modifier la date d'échéance. Il faut paramétrer au moins un code journal. Dans la piqliste des journaux, la liste de tous les journaux est affichée dans un tableur. Dans l'entête de la colonne « Case à cocher », les fonctions « Tout sélectionner » ou « tout désélectionner » peuvent être exploitées pour faciliter la sélection d'un ensemble de journaux.

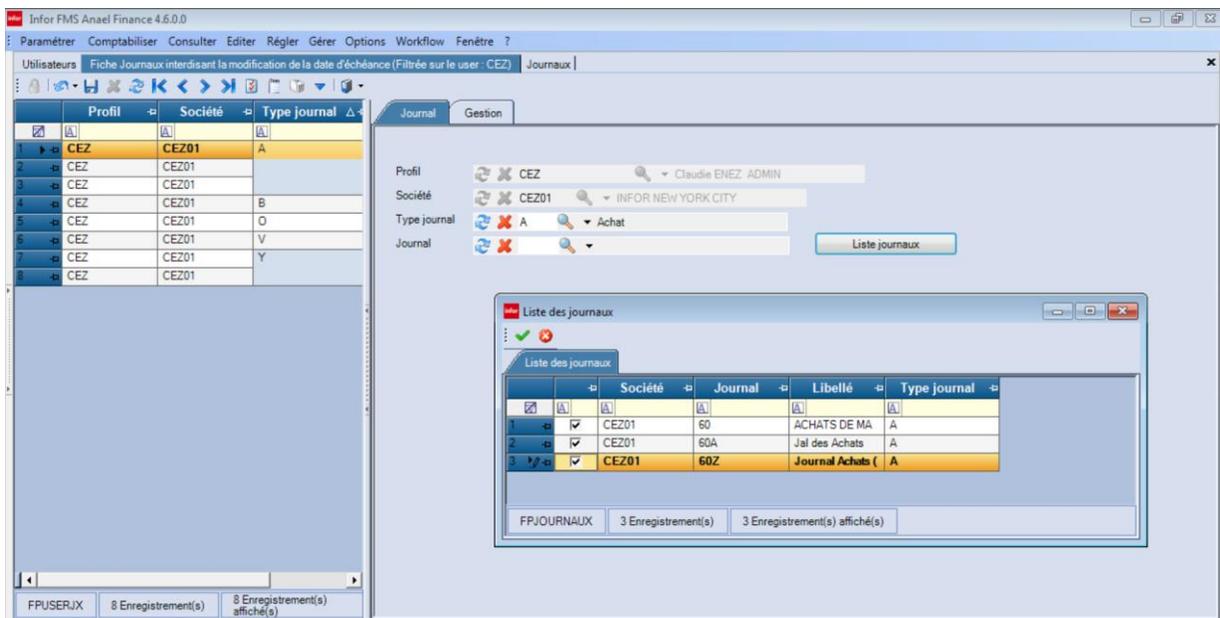
Remarque : si la zone « Interdiction de modifier la date d'échéance » est décochée sur le profil utilisateur, alors le traitement remet automatiquement à blanc la table secondaire FPUSERJX qui correspond à la liste des journaux sur lesquels s'applique l'interdiction de modifier la date d'échéance pour ce profil utilisateur.

La table secondaire FPUSERJX se présente comme suit :



Pour mettre à jour la liste des journaux interdits sur le profil utilisateur :

- cliquer sur NOUVEAU puis renseigner le type de journal
- Cliquer sur « Liste Journaux »



Chapitre 4 Paramétrage des droits

Sociétés

Menu Paramétrer / sociétés

Afin de mener à bien la gestion des droits sur une société, l'onglet « **Droits** » doit être paramétré afin d'activer (ou désactiver) la gestion des droits sur les différentes tables suivantes :

- Droits / Etablissements
- Droits / Journaux
- Droits / Comptes généraux
- Droits / Centres d'imputations analytiques
- Droits / Guides de saisie
- Droits / Rib tiers

Toutes ces zones sont facultatives.

Deux cas de figure se présentent

- Si aucun droit n'est activé sur cet onglet, alors les traitements de FINANCE WS n'accèdent jamais aux tables des autorisations, même si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Non administrateur ». Tous les droits sont automatiquement désactivés.
- Dès que les droits sont activés sur une ou plusieurs tables sur cet onglet, les autorisations doivent être renseignées sur ces différentes tables dans la « Gestion des droits ». Ces autorisations sont automatiquement contrôlées dans les différents traitements de FINANCE WS, si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Non administrateur ».

Zone « Droits / Etablissements »

- Si la société gère les établissements, la zone « Droits / Etablissements » est déprotégée.
- Si la société ne gère pas les établissements, la zone « Droits / Etablissements » n'est pas accessible. Cette zone est donc grisée et non renseignée.

Zone « Droits / Centres d'imputations analytiques »

- Si la société gère de l'analytique (« Dernier axe exploitable » différent de « Aucun »), la zone « Droits / Centres d'imputations analytiques » est déprotégée.

- Si la société ne gère pas l'analytique (« Dernier axe exploitable » initialisé à « Aucun » sur la société), la zone « Droits / Centres d'imputations analytiques » n'est pas accessible. Cette zone est donc grisée et non renseignée.

L'onglet « Droits » de la société se présente comme suit :



Rôles

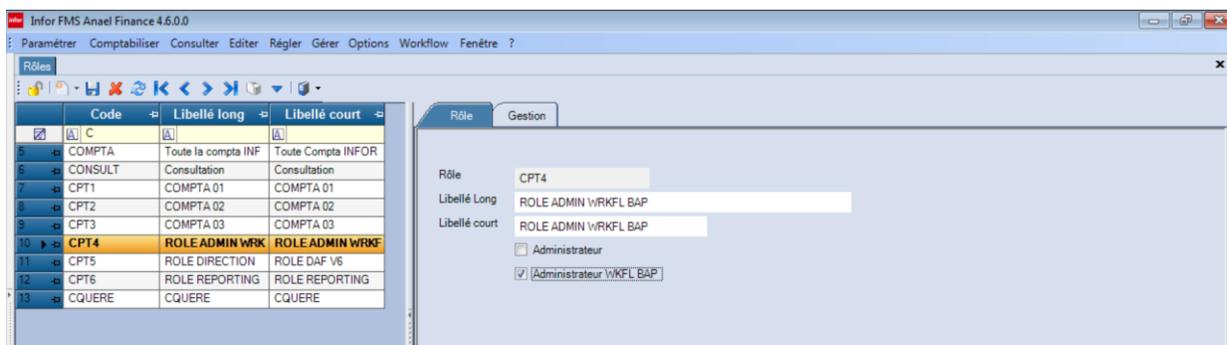
Menu Options / Droits / Rôles

Pour mettre en place les droits au sein d'une ou plusieurs sociétés, il est nécessaire de créer les rôles en fonction de l'organisation de la société. Un rôle peut correspondre à un service, un secteur géographique, un groupe de collaborateurs etc. Les rôles peuvent être déclarés :

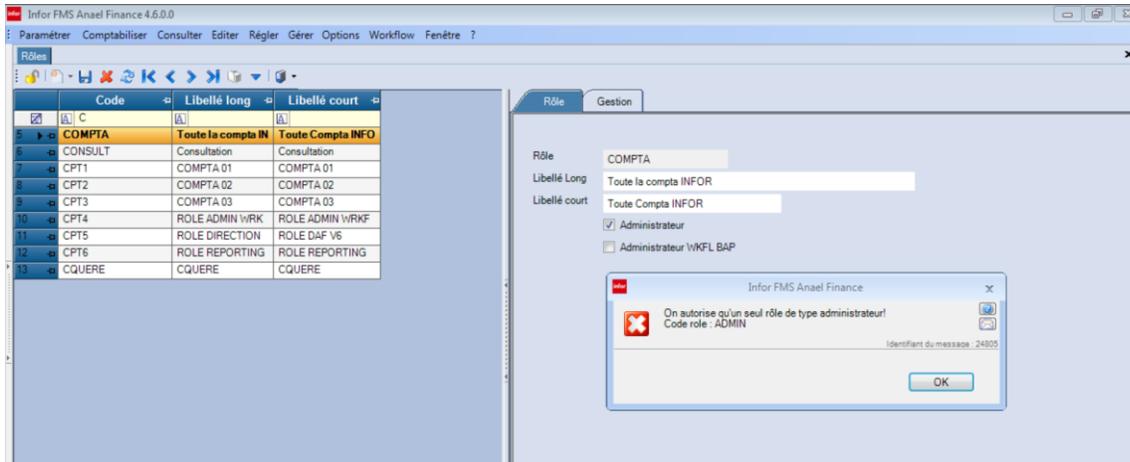
- « Administrateur » (si coché), ou non administrateur (si non coché)
- « Administrateur WRKFL BAP » (si coché), non administrateur WRKFL BAP (si non coché)

Les rôles qui sont déclarés de type « Administrateur » disposent de tous les droits sur l'ensemble de la base de données de la société. Même si les droits sont activés, ces derniers sont systématiquement occultés dans les traitements de FINANCE WS. Toutes les données de la société sont éditables et consultables. Les rôles qui sont déclarés de type « Non Administrateur » peuvent être soumis à des contraintes de droits sur la base de données de la société, si les droits sont activés.

Les rôles se présentent comme suit :



Rappelons qu'un seul rôle peut être défini Administrateur.



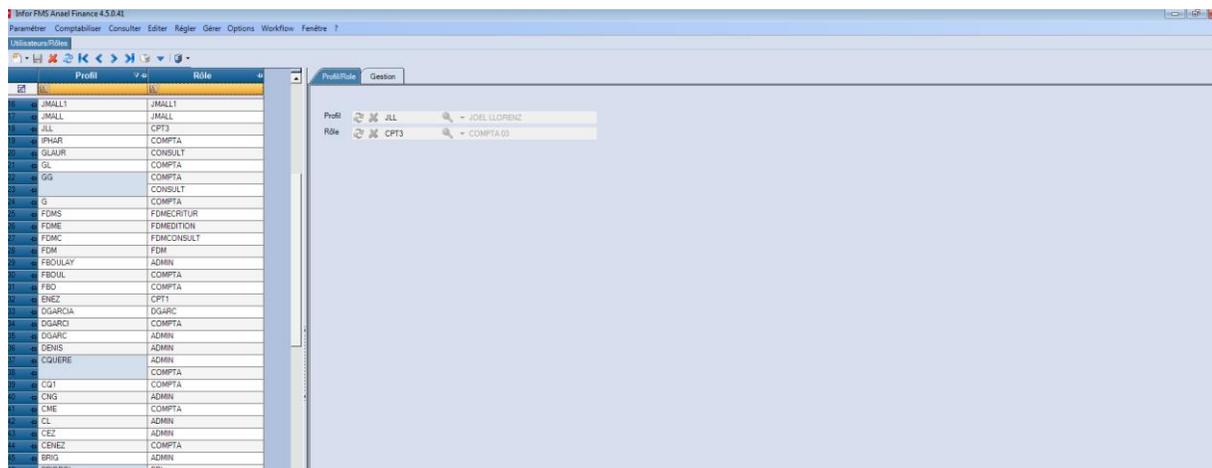
Liaison Utilisateurs / rôles

Menu Options / Droits / Liaisons Utilisateurs - Rôles

Dès que les rôles sont définis, il faut associer les différents profils utilisateurs de la société aux rôles. Un profil utilisateur peut être associé à plusieurs rôles.

Si un profil utilisateur est associé à plusieurs rôles, et qu'un des rôles est déclaré de type « Administrateur », alors ce profil utilisateur dispose d'office de tous les droits sur la base de données de la société.

L'écran se présente comme suit :



Autorisation par sociétés

Menu Options / Droits / Autorisation par sociétés

Ce traitement permet de définir les autorisations par société. Rappelons que le tableur affiche toutes les sociétés du domaine.

Les droits qui peuvent être exploités sur les sociétés sont les suivants :

- Droit en écriture
- Droit en consultation
- Droit en édition

L'écran se présente comme suit :

The screenshot displays the 'Autorisation par société' configuration window in Infor FMS Anael Finance 4.5.0.50. The interface includes a menu bar (Paramétrer, Comptabiliser, Consulter, Editer, Régler, Gérer, Options, Workflow, Fenêtre ?) and a toolbar. On the left, a table lists roles with columns for Code, Libellé long, and Libellé court. The main area contains input fields for 'Rôle' (set to 'COMPTA'), 'Libellé Long' ('TOUT LE SERVICE COMPTABLE'), and 'Libellé court' ('TOUTE LA COMPTA'). Below this is a 'Zone de regroupement' table with columns for Consultation, Edition, Ecriture, Société, and Libellé. The bottom status bar shows 'FPROLE 25 Enregistrement(s)' and 'FPAUTSOCIETE 61 Enregistrement(s) 61 Enregistrement(s) affiché(s)'.

Code	Libellé long	Libellé court
CO		
COMPTA	TOUT LE SERVI	TOUTELA COMP
CONSULT	Consultation	Consultation

Consultation	Edition	Ecriture	Société	Libellé
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BRI	BRI Company (BRI)
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	SOCIETE INFOR COMPANY NEW YORK CI
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ02	CEZ INFOR ss etab
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ03	CEZ03 TT Modèle ss etab OK
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ05	IGS indépendante ss etab avec dev
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	CEZ INFOR CEZ50
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ60	CEZ60 sans etab et avec devise
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ70	CEZ INFOR ni etab & devise
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ80	Société tests "les deux"
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ88	INFOR
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ99	Ste indiv en décalé
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CHLI	test Michel
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CLCS	INFOR FRANCE (CLCS)
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CLOT	CLOTURE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CMP	CMP sans etab & dev

Autorisation par établissements

Menu Options / Droits / Autorisation par établissements

Ce traitement permet de définir les autorisations par société et par établissement. Rappelons que le tableur affiche uniquement les sociétés qui ont la zone « Droits / Etablissements » cochée dans la fiche société (Onglet « Droits »).

Les droits qui peuvent être exploités sur les établissements sont les suivants :

- Droit en écriture
- Droit en consultation
- Droit en édition

L'écran se présente comme suit :

The screenshot shows the 'Autorisations par établissements' configuration screen in Infor FMS Anael Finance 4.6.0.0. The interface includes a menu bar at the top with options like 'Paramétrage', 'Comptabiliser', 'Consulter', 'Editer', 'Régler', 'Gérer', 'Options', 'Workflow', and 'Fenêtre'. Below the menu is a toolbar with navigation icons. The main area is split into two panes.

Left Pane: List of Codes and Descriptions

Code	Libellé long	Libellé court
1	AFA	Toute la compta A
2	BRI1	BRI1
3	BRI2	BRI2
4	COMPTA	Toute la compta
5	CONSULT	Consultation
6	CPT1	COMPTA 01
7	CPT2	COMPTA 02
8	CPT3	COMPTA 03
9	CGUERRE	CGUERRE
10	DGARC	Daniel
11	FSO	POUR TEST
12	FDM	FDM
13	FDMCONSULT	FDM Droits Consult
14	FDMECRITUR	FDM Droits en écrit
15	FDMEDITION	FDM Droits en Edt
16	JMALL	JMALL
17	JMALL1	JMALL1
18	JMALL2	JMALL2
19	JMALL3	JMALL3
20	JMALL4	JMALL4
21	JMALL5	JMALL5
22	JMALL6	JMALL6
23	PKE	PKE
24	RESTREINT	Restreint
25	TBD	TO BE DELETE
26	WRKBAP	WORKFLOW DES

Main Area: Configuration Form and Data Table

Form Fields:

- Rôle: COMPTA
- Libellé Long: Toute la compta
- Libellé court: Toute la compta

Table: Zone de regroupement

Consultation	Edition	Ecriture	Société	Etablissement	Libellé
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0001	PARIS Siège CEZ01
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	0002	AGENCE AJACCIO
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	0003	RUEIL MALMAISON
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	0004	Agence de LYON Nord
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	0005	RENNES
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	0008	Agence de BASTILLE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0009	AGENCE VOLTAIRE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0015	Marneville
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0016	AJACCIO
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0017	RENNES
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0018	MORLAIX
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0200	SIEGE France
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0205	ETAB DIJON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	03	AGENCE NATION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0305	LYON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0405	BASTILLE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	0500	CHARONNE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	08	AGENCE BASTILLE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	FA	AGENCE DE BASTILLE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	FB	AGENCE DE REPUBLIQUE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	FR	LYON
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	0001	ETAB. PAR DEFAUT
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	0002	LYON
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	0003	BREST
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ50	0004	Agence de Lyon PART DIEU
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	0007	CALVI
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	0008	Agence de Bastille

Status Bar:

- FPROLE: 26 Enregistrement(s) 26 Enregistrement(s) affiché(s)
- FPAUTETAB: 34 Enregistrement(s) 27 Enregistrement(s) affiché(s)

Autorisation par journaux

Menu Options / Droits / Autorisation par journaux

Ce traitement permet de définir les autorisations par société et par journal. Rappelons que le tableau affiche uniquement les sociétés qui ont la zone « Droits / journaux » cochée dans la fiche société (Onglet « Droits »).

Les droits qui peuvent être exploités sur les journaux sont les suivants :

- Droit en écriture
- Droit en consultation
- Droit en édition

L'écran se présente comme suit :

The screenshot shows the 'Autorisations par journal' window in the Infor FMS Anael Finance 4.5.0.50 application. The window title is 'Autorisations par journal' and it has a 'Gestion' tab selected. The main area contains a table with the following columns: Consultation, Edition, Ecriture, Société, Journal, and Libellé. The table lists 24 rows of data for different journals and their associated permissions.

	Consultation	Edition	Ecriture	Société	Journal	Libellé
11	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	403	BO FOURNISSEURS
12	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	413	LCR CLIENTS
13	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	50	BNP
14	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	50A	BNP
15	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	50C	BNP - chèques à encaisser
16	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	50E	BNP - chèques à encaisser / effet
17	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	50F	BANQUE BNP
18	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	50S	JAL BNP : virement SEPA
19	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	50Z	BNP - compteur auto
20	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	55	CREDIT AGRICOLE / PENALITES DE RETARD
21	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	60	ACHATS DE MARCHANDISES
22	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	60A	Jal des Achats
23	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	60F	ACHATS FRANCE
24	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	60X	ACHATS compteur auto
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	60Z	Journal Achats (non autorisé)

At the bottom of the window, there is a summary bar showing: FPROLE 25 Enregistrement(s) 2 Enre... FPAUTJAL 409 Enregistrement(s) 249 Enregistrement(s) affiché(s).

Autorisation par compte général

Menu Options / Droits / Autorisation par compte général

Ce traitement permet de définir les autorisations par société et par compte général. Rappelons que le tableur affiche uniquement les sociétés qui ont la zone « Droits / comptes généraux » cochée dans la fiche société (Onglet « Droits »).

Les droits qui peuvent être exploités sur les comptes généraux sont les suivants :

- Droit en écriture
- Droit en consultation
- Droit en édition

L'écran se présente comme suit :

The screenshot shows the 'Autorisation par compte général' window in the Infor FMS Anael Finance 4.5.0.50 application. The window is divided into several sections:

- Header:** 'Autorisation par compte général' with a close button.
- Navigation:** A toolbar with various icons for navigation and actions.
- Table:** A table with columns: Code, Libellé long, Consultation, Edition, Ecriture, Société, Compte général, and Libellé long. The table lists various general accounts and their associated permissions.
- Form:** A form section with fields for 'Rôle' (set to 'COMPTA'), 'Libellé Long' (set to 'TOUT LE SERVICE COMPTABLE'), and 'Libellé court' (set to 'TOUTE LA COMPTA').
- Summary:** A summary bar at the bottom showing 'FPAUTCPTGENE' with 1877 Enregistrement(s) and 1294 Enregistrement(s) affiché(s).

	Consultation	Edition	Ecriture	Société	Compte général	Libellé long
105	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	411600	CLIENTS REGION SUD
106	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	411700	COLLECTIF CLIENTS
107	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	411800	COLLECTIF CLIENTS
108	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	411850	COLLECTIF CLIENTS
109	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	411888	COLLECTIF CLIENTS
110	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	411920	COLLECTIF CLIENTS
111	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	411999	COLLECTIF CLIENTS
112	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	413500	EFFET A RECEVOIR / MOD1
113	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	416110	CLIENTS DOUTEUX FRANCE
114	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	416200	CLIENTS DOUTEUX FRANCE
115	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	416300	CLIENTS DOUTEUX FRANCE
116	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	416500	CLIENTS DOUTEUX GROUPE
117	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	419500	ACOMPTE CLIENTS
118	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	419600	ACOMPTE CLIENTS auxi
119	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	425000	Collectif salariés

Autorisation par centre d'imputation

Menu Options / Droits / Autorisation par centre d'imputation

Ce traitement permet de définir les autorisations par société et par centre d'imputation. Rappelons que le tableur affiche uniquement les sociétés qui ont la zone « Droits / centre d'imputation analytique » cochée dans la fiche société (Onglet « Droits »).

Les droits qui peuvent être exploités sur les centres d'imputations analytiques sont les suivants :

- Droit en écriture
- Droit en consultation
- Droit en édition

L'écran se présente comme suit :

The screenshot shows the 'Autorisation par centre d'imputation' window in the Infor FMS Anael Finance 4.5.0.50 application. The window is divided into several sections:

- Header:** 'Autorisation par centre d'imputation' with navigation icons.
- Form Fields:**
 - Rôle: COMPTA
 - Libellé Long: TOUT LE SERVICE COMPTABLE
 - Libellé court: TOUTE LA COMPTA
- Table:** A table titled 'Zone de regroupement' with columns: Consultation, Edition, Ecriture, Société, Type CI, CI, and Libellé long. The table lists various centers of imputation (CI) for the company 'CEZ01'.
- Footer:** Summary statistics: 'FPROLE 25 Enregistrement(s)', '1 Enre...', 'FPAUTCTRIMP 1422 Enregistrement(s)', and '1139 Enregistrement(s) affiché(s)'.

	Consultation	Edition	Ecriture	Société	Type CI	CI	Libellé long
12	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI100	CHANTIER RUEIL 2000 - CI100
13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI102	Centre CI102
14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI103	Centre CI103
15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI105	Centre CI105
16	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI110	CENTRE IMPUTATION CI110
17	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI123456789012	Centre CI12345678901234567890
18	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI200	CENTRE CI200
19	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI203	Centre CI203
20	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI204	Centre CI204
21	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI205	Centre CI205
22	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI206	Centre CI206
23	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI210	CENTRE IMPUTATION CI210
24	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI220	CENTRE IMPUTATION CI220
25	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	A	CI250	CENTRE IMPUTATION CI250

Autorisation par guide

Menu Options / Droits / Autorisation par guide

Ce traitement permet de définir pour chaque société, l'autorisation de sélectionner les guides en saisie des écritures (via le couple journal/guides de saisie).

Pour affecter les droits sur les guides de saisie, il faut que les droits soient d'abord accordés sur le journal, sinon la zone « Autorisation » n'est pas accessible sur le guide de saisie.

Rappelons que plusieurs guides peuvent être paramétrés pour un même journal. Ils sont contrôlés uniquement en saisie des écritures. Le droit sur les guides de saisie n'est pas contrôlé dans l'intégration des écritures BATCH.

L'écran se présente comme suit :

The screenshot displays the 'Autorisations par guide' window in Infor FMS Anael Finance 4.5.0.50. The window title is 'Autorisations par guide' and it has a menu bar with options: Paramétrer, Comptabiliser, Consulter, Editer, Régler, Gérer, Options, Workflow, Fenêtre ?

On the left, there is a tree view showing the hierarchy: Code > Libellé long > COM > COMPTA > TOUT LE SERVI T.

The main area is divided into two tabs: 'Autorisation' (selected) and 'Gestion'. Under the 'Autorisation' tab, the following fields are visible:

- Rôle: COMPTA
- Libellé Long: TOUT LE SERVICE COMPTABLE
- Libellé court: TOUTE LA COMPTA

Below these fields is a section titled 'Zone de regroupement' containing a table with the following columns: Autorisation, Société, Journal, Guide, and Libellé. The table contains 16 rows of data, each with a checkbox in the 'Autorisation' column.

Autorisation	Société	Journal	Guide	Libellé
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ03	92	99	ODA ANALYTIQUE
<input type="checkbox"/>	CEZ03	ODA	88	ODA repart analytiques 2 axes
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ03	ODA	99	ODA ANALYTIQUE
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ03	RAN	99	JAL RAN
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	403	99	BO FOURNISSEUR
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	413	90	GL
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	413	98	413 à CLT1
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	413	99	CLT1 à 413
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	413	TR	treso
<input type="checkbox"/>	CEZ50	50	30	APPORT ASSOCIES
<input type="checkbox"/>	CEZ50	50	40	Encaissement clients sans lettrage
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	50	50	Encais CHQ CLIENT
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	50	60	CLIENT / CHQ 511200
<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ50	50	66	RGT fourn + flux
<input type="checkbox"/>	CEZ50	50	77	RGT TIERS PAYEURS

At the bottom of the window, there are summary statistics:

- FPROLE: 25 Enregistrement(s) 1 Enre...
- FPAUTGUIDE: 504 Enregistrement(s) 504 Enregistrement(s) affiché(s)

Chapitre 5 Droits en Saisies, éditions et consultations

Saisie des écritures

Si les droits sont activés au niveau de la société, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors **le droit en « Ecriture »** est exercé sur les établissements, les journaux, les comptes généraux et sur les centres d'imputations, les guides de saisie le cas échéant. Au niveau de l'entête de la pièce, les contrôles sont exercés sur le code établissement, le code journal et le guide de saisie. Au niveau des lignes détail de la pièce, les contrôles sont exercés sur les comptes généraux et les centres d'imputations.

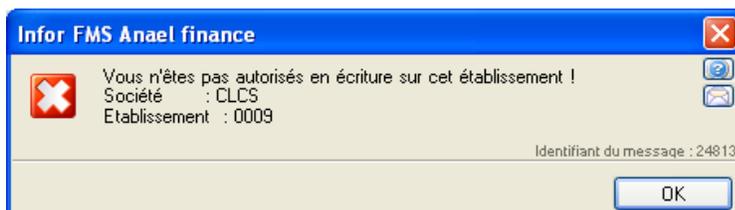
Entête de la pièce

Si un de ces trois paramètres n'est pas autorisé en « Ecriture », alors un message bloquant interdit la validation de l'entête de la pièce comptable.

Etablissement

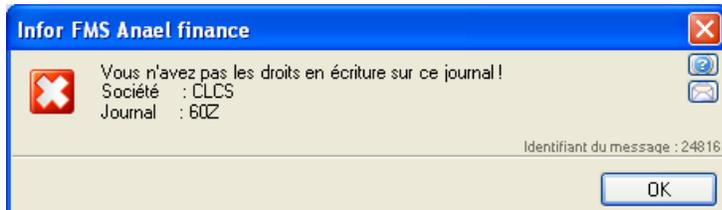
Tous les établissements autorisés en « Ecriture » sont affichés dans la piqliste des établissements. Les établissements non autorisés en « Ecriture » sont automatiquement filtrés dans la piqliste des établissements, c'est-à-dire non affichés.

Si le code établissement saisi n'est pas autorisé en « Ecriture », alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en écriture sur cet établissement ». La validation de l'entête de pièce devient impossible.



Journal

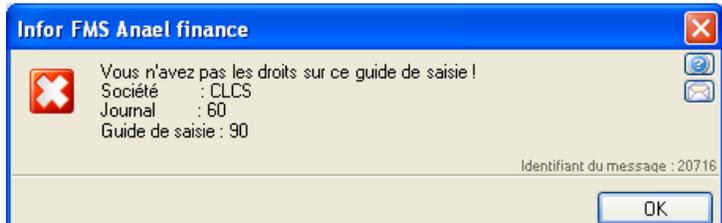
Tous les journaux autorisés en « Ecriture » sont affichés dans la piqliste des journaux. Les journaux non autorisés en « Ecriture » sont automatiquement filtrés dans la piqliste des journaux, c'est-à-dire non affichés. Si le journal saisi n'est pas autorisé en « Ecriture », alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en écriture sur ce journal ». La validation de l'entête de la pièce est impossible.



Guide de saisie

Tous les guides associés au journal et « autorisés » en saisie des écritures sont affichés dans la piqliste des guides. Les guides « non autorisés » sont automatiquement filtrés dans la piqliste des guides de saisie, c'est-à-dire non affichés.

Si le guide n'est pas autorisé en saisie des écritures, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits sur ce guide de saisie ». La validation de l'entête de la pièce est impossible.

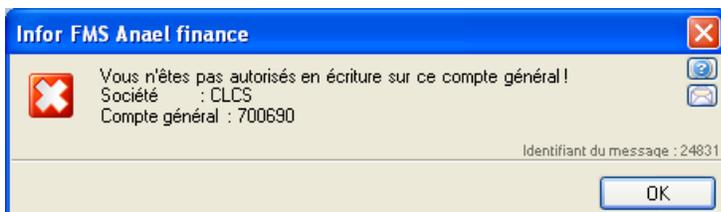


Détail de la pièce

Au niveau du détail de la pièce, le droit en « Ecriture » est exercé sur les comptes généraux et sur les centres d'imputations (si les droits sont activés au niveau de la société).

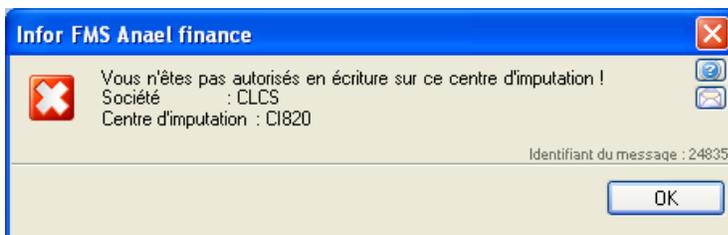
Compte général

Tous les comptes généraux autorisés en « Ecriture » sont affichés dans la piqliste des comptes généraux. Les comptes généraux non autorisés en « Ecriture » sont automatiquement filtrés dans la piqliste des comptes généraux, c'est-à-dire non affichés. Si le compte général saisi n'est pas autorisé en « Ecriture », alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en écriture sur ce compte général ». La validation de la ligne détail de la pièce est impossible.



Centre d'imputation

Tous les centres d'imputations autorisés sur la nature et, qui sont déclarés avec un droit en « Ecriture » sont affichés dans la piqliste des centres d'imputations. Les centres d'imputations non autorisés en « Ecriture » sont automatiquement filtrés dans la piqliste des centres d'imputations, c'est-à-dire non affichés. Si le centre d'imputation saisi n'est pas autorisé en « Ecriture », alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en écriture sur ce centre d'imputation ». La validation de la ligne détail de la pièce est impossible.



Editions

Les profils utilisateurs associés à un rôle de type « Administrateur » peuvent lancer les éditions de FINANCE WS au sein de la société sans contrainte **de droits en « Edition »**. Pour les autres profils utilisateurs associés à un rôle de type « non administrateur », les droits en « Edition » sont activés dans les éditions standards sous certaines conditions fonctionnelles. Deux cas de figure se présentent

- Si les droits sont activés au niveau de la société sur les établissements, les journaux, les comptes généraux, et/ou les centres d'imputations, alors les éditions standards prennent automatiquement en compte les droits en « Edition » sur tous ces codes, uniquement si elles sont lancées par un profil utilisateur associé à un rôle de type « non administrateur ». Si les éditions sont lancées par un profil utilisateur associé à un rôle de type « Administrateur », les droits en « Edition » sont automatiquement occultés lors des traitements.
- Si les droits ne sont pas activés au niveau de la société sur les établissements, les journaux, les comptes généraux, et/ou les centres d'imputations, alors les éditions standards ne prennent jamais en compte les droits en « Edition » sur tous ces codes. Les traitements n'accèdent jamais aux tables d'autorisation et permettent ainsi d'optimiser les temps de réponse.

Ce document aborde le principe général des droits en « Edition » sur les éditions standards, sans aborder chaque traitement de manière individuelle.

Si les droits sont activés au niveau de la société, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors les droits en « Edition » sont exercés sur les différentes éditions

- Comptes rendus de saisie
- Edition de la balance générale
- Etats de la comptabilité générale
 - Edition des journaux
 - Edition du grand livre général
 - Balance sur axe de reporting
 - Journal general
- Etats de la comptabilité tiers
 - Edition du grand livre auxiliaire
 - Edition de la balance auxiliaire
 - Balance agée
 - Avis de domiciliation
 - Chiffres d'affaires
 - Analyses client
 - Portefeuille : liste des effets
- - Etats analytiques
 - Edition du grand livre
 - Edition du rapprochement budget / réalisé
 - Edition de la balance analytique

Etablissements et périmètre

Si la société gère les droits sur les établissements, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors les éditions activent le droit en « Edition » sur les établissements. Ce droit en « Edition » sur les établissements est activé en interactif. Par principe, un établissement non autorisé est filtré dans la liste des établissements, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent

- Si le code établissement est saisi dans les critères de sélection, et n'est pas autorisé en édition, le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en édition sur cet établissement ». L'édition est alors impossible sur cet établissement.
- Si le code établissement est à blanc dans les critères de sélection, et que le droit en édition n'est pas accordé à tous les établissements de la société, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en édition sur tous les établissements de la société. ». L'édition est alors impossible sur tous les établissements de la société.
- Si le code établissement est à blanc, et que le périmètre est renseigné dans les critères de sélection, et que le droit en « Edition » n'est pas accordé à tous les établissements associés au périmètre, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en édition sur tous les établissements du périmètre. ». L'édition est alors impossible sur ce périmètre.
- Si le code établissement est saisi dans les critères de sélection, et est autorisé en édition, alors l'édition peut être lancée. Idem pour tous les établissements autorisés sur le périmètre.

Compte général

Si la société gère les droits sur les comptes généraux, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors les éditions activent le droit en « Edition » sur les comptes généraux. Un compte général non autorisé est toujours filtré dans la liste des comptes généraux, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent

- Si le compte général est renseigné dans les critères de sélection, et qu'il n'est pas autorisé en édition, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en édition sur ce compte général ».
- Si le compte général est à blanc dans les critères de sélection (ou ne peut pas être renseigné car pas de zones de sélection prévues à cet effet dans certaines éditions), et que des comptes généraux ne sont pas autorisés en édition au sein de la société, alors le message suivant s'affiche : « Cette édition est peut être incomplète. Certains comptes ne sont pas autorisés en édition ». Le traitement peut être lancé, mais les comptes généraux non autorisés en édition sont automatiquement filtrés dans les éditions.
- Si le compte général est renseigné dans les critères de sélection, et est autorisé en édition, alors l'édition peut être lancée.

Impact sur les éditions standards

Si les éditions standards sont partielles du fait des droits en édition sur les comptes généraux, alors un message est édité sur la dernière page des éditions. Il se présente comme suit : « **Cette édition est peut être incomplète. Certains comptes ne sont pas autorisés en édition** ».

Centres d'imputations

Si la société gère les droits sur les centres d'imputations, alors la consultation analytique active le droit en « Edition » sur les centres d'imputations. Un centre d'imputation non autorisé est filtré dans la liste des centres d'imputations, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent

- Si le centre d'imputation est renseigné dans le critère de sélection, et qu'il n'est pas autorisé en édition, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en édition sur ce centre d'imputation ».
- Si le centre d'imputation est à blanc dans le critère de sélection, (ou ne pas être renseigné car pas de zones de sélection prévues à cet effet dans certaines éditions) et que certains centres d'imputations ne sont pas autorisés en édition, alors le message suivant s'affiche lors de la validation de l'écran de sélection : « Cette édition est peut être incomplète. Certains centres ne sont pas autorisés en édition ». Le traitement peut être lancé, mais les centres d'imputations non autorisés en édition sont automatiquement filtrés dans les éditions. Seuls les centres d'imputations autorisés sont édités.
- Si un centre d'imputation est renseigné dans le critère de sélection, et est autorisé en édition, alors l'édition peut être lancée.

Impact sur les éditions standards

Si les éditions standards sont partielles du fait des droits en édition sur les centres d'imputations, alors un message est édité sur la dernière page des éditions. Il se présente comme suit : « **Cette édition est peut être incomplète. Certains centres ne sont pas autorisés en édition** ».

Journaux

Si la société gère les droits sur les journaux, alors les éditions standard activent le droit en « Edition » sur les journaux. Un journal non autorisé en édition est filtré dans la liste des journaux, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent

- Si le journal est renseigné dans le critère de sélection, et qu'il n'est pas autorisé en édition, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en édition sur ce journal ».
- Si le journal est à blanc dans le critère de sélection, (ou ne pas être renseigné car pas de zones de sélection prévues à cet effet dans certaines éditions) et que certains journaux ne sont pas autorisés en édition, alors le message suivant s'affiche lors de la validation de l'écran de sélection : « Cette édition est peut être incomplète. Certains journaux ne sont pas autorisés en édition ». Le traitement peut être lancé, mais les journaux non autorisés en édition sont automatiquement filtrés dans les éditions. Seuls les journaux autorisés sont édités.

- Si un journal est renseigné dans le critère de sélection, et qu'il est autorisé en édition, alors l'édition peut être lancée.

Impact sur les éditions standards

Si les éditions standards sont partielles du fait des droits en édition sur les journaux, alors un message est édité sur la dernière page des éditions. Il se présente comme suit : «**Cette édition est peut être incomplète. Certains journaux ne sont pas autorisés en édition**».

Consultations

Les profils utilisateurs associés à un rôle de type « Administrateur » peuvent lancer les consultations de FINANCE WS au sein de la société sans contrainte **de droits en « Consultation »**. Pour les autres profils utilisateurs associés à un rôle de type « non administrateur », les droits en « Consultations » sont activés dans les consultations standards sous certaines conditions fonctionnelles.

Deux cas de figure se présentent :

- Si les droits sont activés au niveau de la société sur les établissements, les journaux, les comptes généraux, et/ou les centres d'imputations, alors les consultations standard prennent automatiquement en compte les droits en « Consultation » sur tous ces codes, uniquement si elles sont lancées par un profil utilisateur associé à un rôle de type « non administrateur ». Si les consultations standards sont lancées par un profil utilisateur associé à un rôle de type « Administrateur », les droits en « Consultation » sont automatiquement occultés lors des traitements.
- Si les droits ne sont pas activés au niveau de la société sur les établissements, les journaux, les comptes généraux, et/ou les centres d'imputations, alors les consultations standards ne prennent jamais en compte les droits en « Consultation » sur tous ces codes. Les traitements n'accèdent jamais aux tables d'autorisation, permettant ainsi d'optimiser les temps de réponse.

Ce document aborde le principe général des droits en « Consultation » sur les consultations standards, sans aborder chaque traitement de manière individuelle.

Si les droits sont activés au niveau de la société, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors les droits en « Consultation » sont exercés sur les traitements suivants

- Consultation des journaux
- Consultation des tiers
- Consultation des comptes généraux
- Consultation des centres analytiques
- Consultation de la balance générale
- Consultation de la balance auxiliaire
- Recherche des écritures
- Consultation du chiffre d'affaire
- Analyse clients

- Pointage des écritures

La gestion des droits repose sur les principes suivants

Etablissements et périmètre

Si la société gère les droits sur les établissements, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors le droit en « consultation » sur les établissements est activé dans les différentes consultations. Ce droit en « Consultation » sur les établissements est activé en interactif. Par principe, un établissement non autorisé est filtré dans la liste des établissements, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent :

- Si le code établissement est saisi dans les critères de sélection, et n'est pas autorisé en consultation, le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en consultation sur cet établissement ». La consultation est alors impossible sur cet établissement.
- Si le code établissement est à blanc dans les critères de sélection, et que le droit en consultation n'est pas accordé à tous les établissements de la société, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en consultation sur tous les établissements de la société. ». La consultation est alors impossible sur tous les établissements de la société.
- Si le code établissement est à blanc, et que le périmètre est renseigné dans les critères de sélection, et que le droit en « consultation » n'est pas accordé à tous les établissements associés au périmètre, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en consultation sur tous les établissements du périmètre. ». La consultation est alors impossible sur ce périmètre.
- Si le code établissement est saisi dans les critères de sélection, et qu'il est autorisé en consultation, alors la consultation peut être lancée. Idem pour tous les établissements autorisés sur le périmètre.

Compte général

Si la société gère les droits sur les comptes généraux, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors le droit en « consultation » sur les comptes généraux est activé dans les différentes consultations. Par principe, un compte général non autorisé est filtré dans la liste des comptes généraux, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent

- Si le compte général est renseigné dans les critères de sélection, et qu'il n'est pas autorisé en consultation, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en consultation sur ce compte général ».
- Si le compte général est à blanc dans les critères de sélection (ou ne peut pas être renseigné car pas de zones de sélection prévues à cet effet dans certaines consultations), et que des comptes généraux ne sont pas autorisés en consultation au sein de la société, alors le message suivant s'affiche : « Cette consultation est peut être incomplète. Certains comptes ne sont pas autorisés en consultation ». Le traitement peut être lancé, mais les comptes généraux non

autorisés en consultation sont automatiquement filtrés dans les tableurs de la consultation. Seuls les comptes généraux autorisés sont affichés en consultation.

- Si le compte général est renseigné dans les critères de sélection, et est autorisé en consultation, alors la consultation peut être lancée.

Impact sur les tableurs « Résultat » ou « Détail » ou « Pièce »

Si l'affichage des enregistrements est partiel du fait des droits en consultation sur les comptes généraux alors un message d'alerte est affiché en bas à droite du tableur : « Cette consultation est peut être incomplète ».

Centres d'imputations

Si la société gère les droits sur les centres d'imputations, alors le droit en « consultation » sur les centres d'imputations est activé dans les différentes consultations. Un centre d'imputation non autorisé est filtré dans la liste des centres d'imputations, et n'est donc pas affiché.

Plusieurs cas de figure se présentent

- Si le centre d'imputation est renseigné dans le critère de sélection, et qu'il n'est pas autorisé en consultation, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en consultation sur ce centre d'imputation ».
- Si le centre d'imputation est à blanc dans le critère de sélection, (ou ne pas être renseigné car pas de zones de sélection prévues à cet effet dans certaines consultations) et que certains centres d'imputations ne sont pas autorisés en consultation, alors le message suivant s'affiche lors de la validation de l'écran de sélection : « Cette édition est peut être incomplète. Certains centres ne sont pas autorisés en consultation ». Le traitement peut être lancé, mais les centres d'imputations non autorisés en consultation sont automatiquement filtrés dans les consultations. Seuls les centres d'imputations autorisés sont affichés en consultation.
- Si un centre d'imputation est renseigné dans le critère de sélection, et est autorisé en consultation, alors la consultation peut être lancée.

Remarque importante sur la consultation des mouvements analytiques

En consultation analytique

Si le compte général inducteur n'a pas le droit en consultation, alors les mouvements analytiques associés à ce compte général ne sont pas affichés dans l'onglet « Détail ».

En consultation de comptabilité générale

Les centres d'imputations ne constituent pas un critère de sélection dans ce traitement. Toutefois la zone « Avec écritures analytiques » permet d'enclencher l'affichage des mouvements analytiques dans les consultations.

Si cette zone « Avec écritures analytiques » est cochée, alors les mouvements analytiques apparaissent en consultation.

Si cette zone « Avec écritures analytiques » n'est pas cochée, alors les mouvements analytiques n'apparaissent en consultation.

Impact sur les tableurs « Résultat » ou « Détail » ou « Pièce »

Si l'affichage des enregistrements est partiel du fait des droits en consultation sur les centres d'imputations alors un message d'alerte est affiché en bas à droite du tableur : « **Cette consultation est peut être incomplète** ».

Journaux

Si la société gère les droits sur les journaux, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors le droit en « consultation » sur les journaux est activé dans les différentes consultations. Un journal non autorisé est toujours filtré dans la liste des journaux, et n'est donc pas affiché.

Plusieurs cas de figure se présentent

- Si le journal est renseigné dans les critères de sélection, et qu'il n'est pas autorisé en consultation, alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en consultation sur ce journal ».
- Si le journal est à blanc dans les critères de sélection (ou ne peut pas être renseigné car pas de zones de sélection prévues à cet effet dans certaines consultations), et que des journaux ne sont pas autorisés en consultation au sein de la société, alors le message suivant s'affiche : « Cette consultation est peut être incomplète. Certains journaux ne sont pas autorisés en consultation ». Le traitement peut être lancé, mais les journaux non autorisés en consultation sont automatiquement filtrés dans les tableurs de la consultation. Seuls les journaux autorisés sont affichés en consultation.
- Si le journal est renseigné dans les critères de sélection, et est autorisé en consultation, alors la consultation peut être lancée.

Impact sur les tableurs « Résultat » ou « Détail » ou « Pièce »

Si l'affichage des enregistrements est partiel du fait des droits en consultation sur les journaux, alors un message d'alerte est affiché en bas à droite de chaque tableur : « Cette consultation est peut être incomplète ».

Chapitre 6 Droits en Intégration des écritures BATCH

Intégration des écritures BATCH

Si la société courante gère les droits sur les sociétés et sur les journaux, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors le droit en « Ecriture » est activé.

En intégration des écritures, seul le droit en « Ecriture » sur les sociétés, et le droit en « Ecriture » sur les journaux sont contrôlés.

Les journaux qui n'ont pas le droit en « Ecriture » ne sont pas affichés dans la liste des journaux.

Les journaux qui n'ont pas le droit en « Ecriture » ne sont pas édités sur la liste de contrôle des écritures BATCH.

En intégration des écritures BATCH, on ne tient pas compte des droits sur les établissements (à cause des écritures inter-établissement), des droits sur les comptes généraux, les guides, et les centres d'imputations.

Mise à jour des écritures BATCH

Si la société courante gère les droits sur les sociétés et les journaux, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors le droit en « Ecriture » est activé.

En mise à jour des écritures, seul le droit en « Ecriture » sur les sociétés, et le droit en « Ecriture » sur les journaux sont contrôlés. Les journaux qui n'ont pas le droit en « Ecriture » ne sont pas affichés dans la liste des journaux.

Si le ou les journaux sélectionnés n'ont pas le droit en « Ecriture », alors le message suivant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en écriture sur ce journal ».

En mise à jour des écritures BATCH, on ne tient pas compte des droits sur les établissements (à cause des écritures inter-établissement), des droits sur les comptes généraux, les guides, et les centres d'imputations.

Chapitre 7 Droits sur les RIB

Principe

Les droits sur les RIB s'appliquent à la table de références des RIB intitulée FPRIBTIER qui est une table secondaire de la table des tiers FPTIERS.

Afin de mener à bien la gestion des droits sur les RIB tiers sur la société courante, les différentes étapes de paramétrage sont les suivantes :

- Fiche société
- Rôles
- Liaisons Utilisateurs / Rôles
- Autorisation par sociétés
- Autorisations sur les RIB tiers :
 - Droit en création
 - Droit en modification
 - Droit en suppression

L'onglet « Droits » doit être paramétré sur la société courante afin d'activer (ou désactiver) la zone « Droits / RIB tiers ». La société courante peut être :

- Une société indépendante
- Une société modèle si les tiers sont créés en modèle
- Une société d'exploitation (associée à une société modèle), si les tiers sont créés sur une société fille ou les deux (Modèle et fille).

Si la société courante est une société d'exploitation associée à une société modèle, la gestion des droits sur les RIB tiers tient compte de l'accès défini sur la table des tiers (M pour Modèle, S pour société fille, ou D pour les deux). Rappelons que les RIB tiers sont toujours créés au même niveau que les tiers.

En maintenance des RIB, la gestion des droits sur les RIB ne s'applique pas au bouton « RIB », mais uniquement aux boutons qui permettent la maintenance des RIB (Nouveau, enregistrer, verrouiller et supprimer).

Important : Le menu « Gestion des droits » est accessible uniquement par les profils utilisateurs qui sont associés à un rôle de type « Administrateur ». Sinon, un message bloquant est affiché : « Il est nécessaire d'être administrateur de l'application pour gérer les droits ».

Paramètres

Fiche sociétés

Menu Paramétrer / sociétés

Pour exploiter les droits sur les RIB tiers, l'onglet « Droits » de la société permet d'activer ou désactiver les droits sur les RIB tiers, via la zone « Droits / RIB tiers »



- Si cette zone n'est pas cochée, alors les droits sur les RIB tiers ne sont jamais contrôlés sur les boutons de la maintenance des RIB tiers (Nouveau, enregistrer, verrouiller et supprimer). Ce principe est valable même si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Non administrateur ». Par principe, tous les utilisateurs peuvent accéder aux RIB tiers, dès lors que l'accès n'a pas été restreint par ANAEL DESIGNER.
- Si cette zone est cochée, alors les droits sont contrôlés sur les RIB tiers sous certaines conditions :
 - Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Administrateur », les droits sur les RIB ne sont jamais contrôlés. Ce profil utilisateur est autorisé à créer, modifier ou supprimer des RIB tiers.
 - Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Non administrateur », les droits sur les RIB sont toujours contrôlés sur les boutons de la maintenance des RIB tiers

(Nouveau, enregistrer, verrouiller et supprimer). Les droits qui sont contrôlés sont les suivants :

- Droit en création
- Droit en modification
- Droit en suppression

Rôles

Menu Options / Droits / Rôles

Pour exploiter les droits sur les RIB tiers, il est nécessaire de créer les rôles qui peuvent correspondre à un service, un secteur géographique, un groupe de collaborateurs etc. Il existe deux types de rôles :

- Rôles de type « Administrateur »
- Rôles de type « Non Administrateur »

Les profils utilisateurs associés aux rôles déclarés de type « Administrateur » disposent de tous les droits sur les RIB tiers. Même si les droits sur les RIB sont activés dans la société, ces derniers ne jamais contrôlés dans la table des RIB référencée FPRIBTIER.

Les profils utilisateurs associés aux rôles déclarés de type « Non administrateur » peuvent être soumis à des contraintes de droit en création, en modification ou en suppression des RIB, dès lors que les droits sur les RIB sont activés sur la société courante.

Liaison Utilisateurs / rôles

Menu Options / Droits / Liaisons Utilisateurs - Rôles

Les profils utilisateurs susceptibles de gérer les RIB tiers doivent être associés au minimum à un rôle. Toutefois, un profil utilisateur peut être associé à plusieurs rôles.

Si un profil utilisateur est associé à plusieurs rôles, et si l'un des rôles est de type « Administrateur », alors ce profil utilisateur dispose automatiquement de tous les droits en maintenance des RIB tiers.

Autorisation par sociétés

Menu Options / Droits / Autorisation par sociétés

Les profils utilisateurs susceptibles de gérer les RIB tiers doivent avoir une autorisation sur la société courante. Cette autorisation doit être définie pour le droit en écriture ou le droit en consultation ou le droit en édition.

Autorisation sur les RIB tiers

Menu Options / Droits / Autorisation sur les RIB tiers

Ce traitement permet de définir la gestion des droits sur les RIB par rôle, et par société. Le tableur charge uniquement les sociétés qui ont la zone « Droits / RIB » cochée dans la fiche société (Onglet « Droits »).

Pour chaque rôle et pour chaque société autorisée, les droits sur les RIB peuvent être définis comme suit :

- Droit en création
- Droit en modification
- Droit en suppression

L'écran se présente comme suit :

The screenshot shows the 'Autorisations RIB Tiers' screen in InforFMS Anael Finance 45.0.41. The interface includes a menu bar at the top with options like 'Paramétrer', 'Comptabiliser', 'Consulter', 'Editer', 'Régler', 'Gérer', 'Options', 'Workflow', and 'Fenêtre ?'. Below the menu is a toolbar with navigation icons. The main area is split into two panes.

Left Pane: Table of Roles

Code	Libellé long	Libellé court
1	AFA	Toute la compta AFA
2	BRI1	BRI1
3	BRI2	BRI2
4	COMPTA	Toute la compta
5	CONSULT	Consultation
6	CPT1	COMPTA01
7	CPT2	COMPTA 02
8	CPT3	COMPTA 03
9	CQUERE	CQUERE
10	DGARC	Daniel
11	FBO	Service généraux
12	FDM	FDM
13	FDMCONSULT	FDM Droits Consultation
14	FDMECRITUR	FDM Droits en écritures
15	FDMEDITION	FDM Droits en Edition
16	JMALL	JMALL
17	JMALL1	JMALL1
18	JMALL2	JMALL2
19	JMALL3	JMALL3
20	JMALL4	JMALL4
21	JMALL5	JMALL5
22	JMALL6	JMALL6
23	PKE	PKE
24	RESTREINT	Restreint
25	TBO	TO BE DELETE

Right Pane: Authorization Form

Buttons: Autorisation, Gestion

Rôle: CPT1
 Libellé Long: COMPTA 01
 Libellé court: COMPTA 01

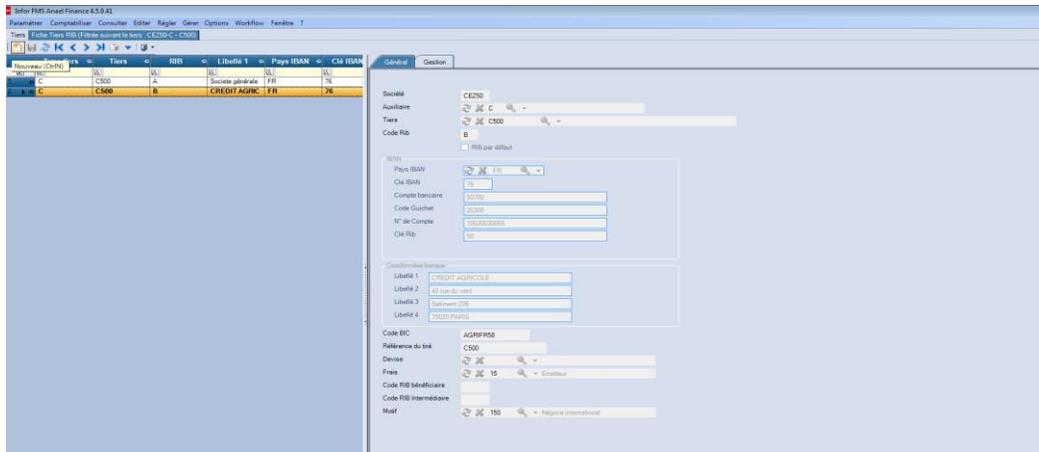
Zone de regroupement

	Création	Modification	Suppression	Société	Libellé
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CEZ01	CEZ IGS INFOR
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ02	CEZ INFOR ss etab
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ03	CEZ03 TT Modèle ss etab OK
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ05	IGS indépendante ss etab avec dev
5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ50	CEZ INFOR CEZ50
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CEZ70	CEZ INFOR ni etab & devise
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CLCS	INFOR FRANCE (CLCS)
8	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MOD3	IGS MODELE (TT modèle)

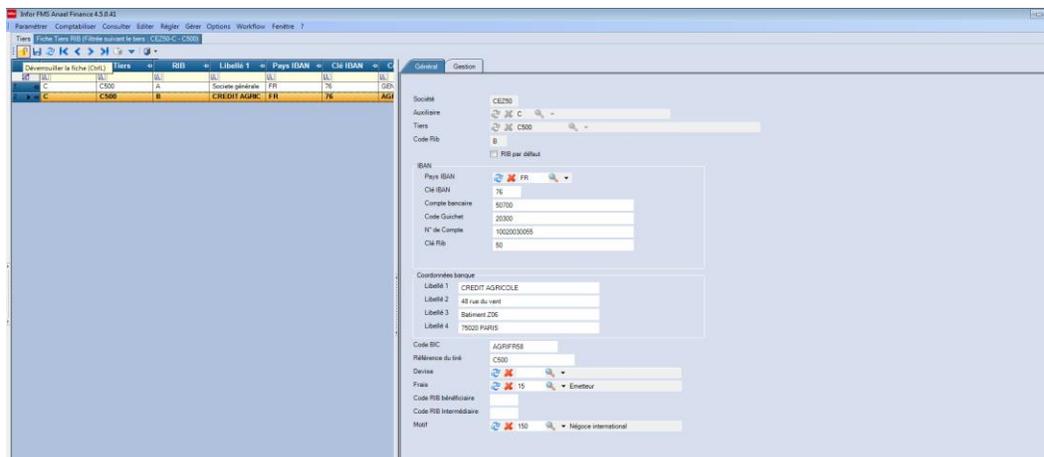
Impact en maintenance des RIB tiers

En maintenance des RIB tiers, le bouton « RIB » n'est pas soumis à la gestion des droits sur les RIB.

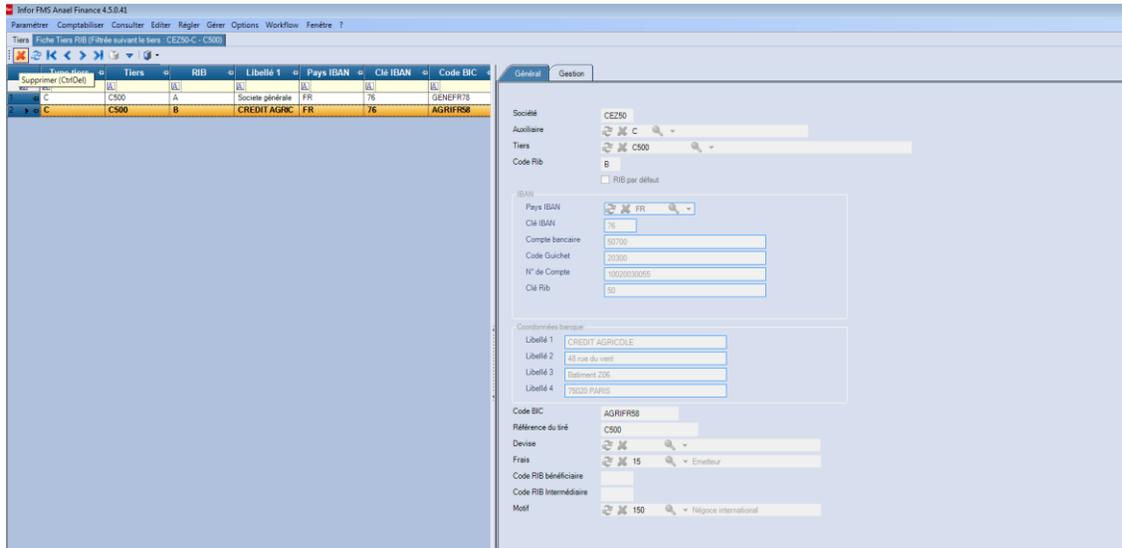
- Pour les profils utilisateurs associés à un rôle qui a **le droit en création** sur la société courante, alors les boutons « Nouveau » et « Enregistrer » sont accessibles en maintenance des RIB tiers.



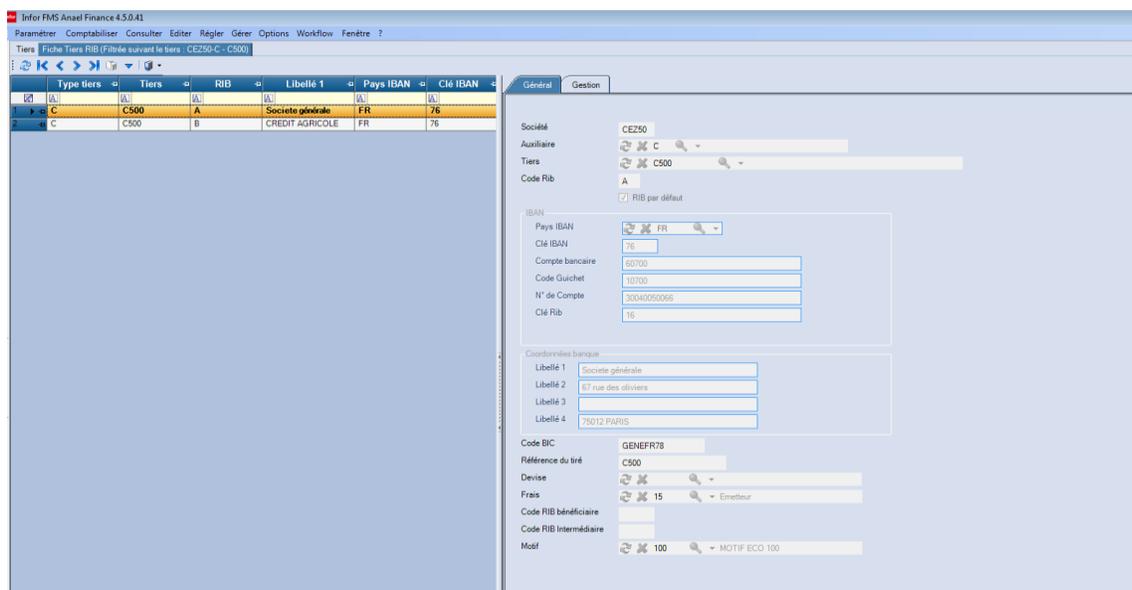
- Pour les profils utilisateurs associés à un rôle qui a **le droit en modification** sur la société courante, alors les boutons « Verrouiller » et « Enregistrer » sont accessibles en maintenance des RIB tiers.



- Pour les profils utilisateurs associés à un rôle qui a **le droit en suppression** sur la société courante, alors le bouton « Supprimer » est accessible en maintenance des RIB tiers.



- Pour les profils utilisateurs associés à un rôle qui n'a aucun droit sur les RIB tiers sur la société courante, alors aucun bouton n'est accessible en maintenance des RIB tiers.



Chapitre 8 Liste de contrôle des droits par utilisateur

Etats de contrôle sur les droits

Menu Options / Droits / Liste de contrôle des droits par utilisateur

La « liste de contrôle des droits par utilisateur » met en évidence les droits attribués à chaque profil utilisateur par rôle, par société du domaine, puis pour chacun des paramètres en provenance des tables de références.

Important : La liste de contrôle des droits par utilisateur est accessible uniquement par les profils utilisateurs qui sont associés à un rôle de type « Administrateur ». Sinon, un message bloquant est affiché : « Il est nécessaire d'être administrateur de l'application pour gérer les droits ».

Critères de sélection

Société : Zone facultative. Zone déclarée sur 5 caractères alphanumériques.

- Si renseignée, la valeur doit exister dans la table des sociétés. Le traitement édite tous les droits activés sur les tables sélectionnées par profil utilisateur, par rôle et pour la société sélectionnée.
- Si à blanc, le traitement édite tous les droits activés sur les tables sélectionnées par profil utilisateur, par rôle et pour chacune des sociétés du domaine.

Profil utilisateur début et fin : Zones facultatives. Zones déclarées sur 10 caractères alphanumériques.

- Si renseignée et profil utilisateur unique, la valeur doit exister dans la table des profils utilisateurs. Le traitement édite tous les droits activés sur les tables sélectionnées pour ce profil utilisateur, par rôle et pour chacune des sociétés du domaine.
- Si renseignée avec une borne de profils utilisateurs, la valeur doit exister dans la table des profils utilisateurs. Le traitement édite tous les droits activés sur les tables sélectionnées en rupture par profil utilisateur, par rôle et pour chacune des sociétés du domaine.
- Si à blanc, le traitement édite tous les droits activés sur les tables sélectionnées en rupture en majeur par profil utilisateur, par rôle et pour chacune des sociétés du domaine.

Rôle : Zone facultative. Zone déclarée sur 10 caractères alphanumériques. La valeur doit exister dans la table des rôles FPROLE. Si à blanc, le traitement extrait les droits de tous utilisateurs dont le lien existe entre le profil et les rôles dans la table « Liaisons utilisateurs/Rôles ».

Droits / sociétés : case cocher. Zone facultative. Si la zone est cochée, le traitement édite par profil, puis par rôle, les droits activés sur les sociétés du domaine.

Droits / établissements : Case à cocher. Zone facultative. Si la zone est cochée, le traitement édite par profil utilisateur, par rôle puis par société les droits activés sur les établissements.

Droits / journaux : Case à cocher. Zone facultative. Si la zone est cochée, le traitement édite par profil utilisateur, par rôle puis par société les droits activés sur les journaux.

Droits / comptes généraux : Case à cocher. Zone facultative. Si la zone est cochée, le traitement édite par profil utilisateur, par rôle puis par société les droits activés sur les comptes généraux.

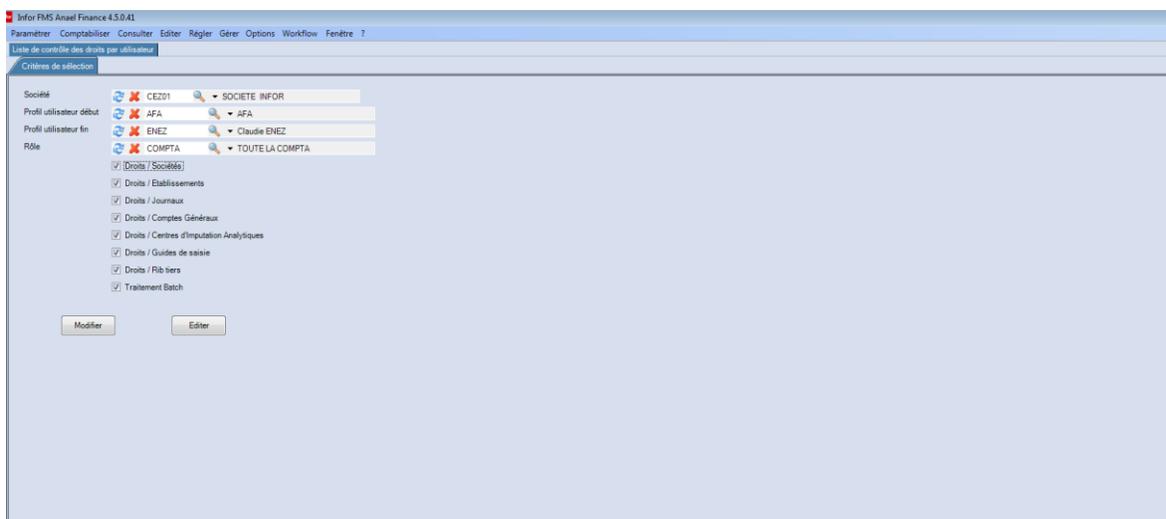
Droits / centres d'imputations : Case à cocher. Zone facultative. Si la zone est cochée, le traitement édite par profil utilisateur, par rôle puis par société les droits activés sur les centres d'imputations.

Droits / guides de saisie : Case à cocher. Zone facultative. Si la zone est cochée, le traitement édite par profil utilisateur, par rôle puis par société les droits activés sur les guides de saisie.

Droits / RIB tiers : Case à cocher. Zone facultative. Si la zone est cochée, le traitement édite par profil utilisateur, par rôle puis par société les droits activés sur les RIB tiers.

Traitement BATCH : case à cocher. Si cette zone est cochée, alors le traitement est lancé en soumission, et libère la session en cours.

Bouton « Editer »



La page de garde se présente comme suit :



Liste de contrôle des droits par utilisateur

Le 29/05/2018 à 10:24:46

Société	CEZ01	SOCIETE INFOR
Profil utilisateur début	AFA	AFA
Profil utilisateur fin	ENEZ	Claudie ENEZ
Rôle	COMPTA	TOUTE LA COMPTA
Droits / Sociétés	<input checked="" type="checkbox"/>	
Droits / Etablissements	<input checked="" type="checkbox"/>	
Droits / Journaux	<input checked="" type="checkbox"/>	
Droits / Comptes généraux	<input checked="" type="checkbox"/>	
Droits / Centres d'imputation Analytiques	<input checked="" type="checkbox"/>	
Droits / Guides de saisie	<input checked="" type="checkbox"/>	
Droits / Ribs tiers	<input checked="" type="checkbox"/>	
Traitement BATCH	<input checked="" type="checkbox"/>	

La liste de contrôle des droits sur les journaux se présente comme suit :

	Société : CEZ01 SOCIETE INFOR		Utilisateur : CEZ	Date 29/05/2018 à 10:34:46
	<u>Liste de contrôle des droits par utilisateur</u>			
Société :	Rôle :	Profil utilisateur Du	AFA AFA	Au ENEZ Claudie ENEZ
Profil : DGARCI Daniel GARCIA				

Role : COMPTA TOUTE LA COMPTA

Droits sur les sociétés/journaux

Société	Journal	Libellé	Consultation	Edition	Ecriture
80261	60	Achat FRANCE	V	V	V
80261	70	Ventes produits fini	V	V	V
80261	71	Ventes 71	V	V	V
80261	ACH	ACHATS MARCHANDISES	V	V	V
80261	ANA	OD analytique	V	V	V
80261	BNP	BNP	V	V	V
80261	OD		V	V	V
80261	ODG	OD GENERALES	V	V	V
80261	VTE	VENTES MARCHANDISES	V	V	V
80261	VTF	Ventes France	V	V	V
CEZ01	403	BO FOURNISSEURS	V	V	V
CEZ01	413	LCR CLIENTS	V	V	V
CEZ01	50	BNP	V		
CEZ01	50A	BNP	V	V	V
CEZ01	50C	BNP - chèques à enc.	V	V	V
CEZ01	50E	BNP chq à enc/effet	V	V	V
CEZ01	50F	BANQUE BNP	V	V	V
CEZ01	50S	BNP - SEPA	V	V	V
CEZ01	50Z	BNP - compteur auto		V	V
CEZ01	55	CREDIT AGRICOLE	V	V	V
CEZ01	60	ACHATS DE MARCHANDIS	V		
CEZ01	60A	Jal des Achats	V		V
CEZ01	60F	ACHATS FRANCE	V	V	V
CEZ01	60X	ACHATS compteur auto	V		V
CEZ01	60Z	Achats (non auto)	V		V

La liste de contrôle des profils utilisateurs de type « Administrateur » se présente comme suit :


Société : CEZ01 SOCIETE INFOR
Utilisateur : CEZ
Date 29/05/2018 à 09:44:44

Liste de contrôle des droits par utilisateur

Société : Rôle : Profil utilisateur Du AFA AFA Au ENEZ Claudie ENEZ

Liste Administrateurs

Profil	Rôle	Libellé
AFAM	ADMIN	Admin
ALAIN	ADMIN	Admin
ANNE	ADMIN	Admin
BERNARD	ADMIN	Admin
BQU	ADMIN	Admin
BQU1	ADMIN	Admin
BQU2	ADMIN	Admin
BRIG	ADMIN	Admin
CEZ	ADMIN	Admin
CL	ADMIN	Admin
CNG	ADMIN	Admin
CQUERE	ADMIN	Admin
DENIS	ADMIN	Admin
DGARC	ADMIN	Admin

Chapitre 9 Autres traitements

Dans les traitements autres que la saisie des écritures, les éditions et les consultations, et l'intégration, les droits sont contrôlés sur les « Etablissements » uniquement. Ce contrôle est activé en interactif.

Dans ces différents traitements, le « **droit en écriture** » est contrôlé sur le code établissement (ou établissements associés au périmètre)

Menu **EDITER**

- Relances
- Relances d'acceptation

Menu **COMPTABILISER**

- Transfert de compte à compte
- Comptabilisation des extracomptables en comptables
- Différences de change non réalisées
- Saisie sur Tiers Payeur

Menu **REGLER**

- Relevés
- Gestion du portefeuille
- Remises
- Avis d'échéance
- Règlements tiers
- Pointage des effets à payer
- Comptabilisation des VCOM échus

Menu **GERER**

- Lettrages (automatique et manuel)
- Répartitions analytiques
- Déclaration de TVA
- Analyse clients
- Abonnements

Liste de contrôle d

- DAS2
- Pénalités de retard
- Charges constatées d'avance

Menu **WORKFLOW**

- Envoi des BAP dans le Workflow
- Intégration des BAP à partir du Workflow